

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des plénières

SESSION ORDINAIRE
DE SEPTEMBRE 2024
(1^{ère} S.O)

PROCES-VERBAL N° 14 DE LA SEANCE PLENIERE
DU LUNDI 09 DECEMBRE 2024

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom left corner of the page.

Palais du peuple

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue, le samedi 07 décembre dernier, est reprise ce jour à 16 heures 16 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 85 membres sont présents.
- 10 membres sont excusés.
- 06 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------------|
| 1. BASEANE NANGAA Christophe | 5. MULUMBA KONGOLO WA KONGOLO Gérard |
| 2. BEMBA NDOKWA Françoise | 6. NGALAMULUME BAKAKENGA Joseph |
| 3. KABASELE TUBAJIKA Micke | |
| 4. MPANDA KABANGU José | |

- 08 sièges sont à pourvoir.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'Assemblée plénière inscrit à l'ordre du jour deux questions orales avec débat et adopte le procès-verbal n°13.

Il s'agit de :

1. question orale avec débat du Sénateur VUNABANDI KANYAMIHIGO Célestin adressée au Vice-Premier Ministre, Ministre du plan et de la Coordination de l'aide au développement sur l'état des lieux du processus de planification en République Démocratique du Congo ;
2. question orale avec débat du Sénateur LINGEPO MOLONGA Michel adressée au Ministre de la Recherche scientifique et Innovation technologique sur la situation cartographique géographique de la République Démocratique du Congo.

Le Président annonce que les deux questions orales seront examinées simultanément et qu'il sera organisé un débat unique.

A cet effet et, conformément à l'article 168 lu par la Rapporteuse, les Sénateurs VUNABANDI et LINGEPO, auteurs des questions orales avec débat donnent lecture de leurs textes respectifs auxquelles répondent successivement Monsieur Guylain NYEMBO, Vice-Premier Ministre, Ministre du plan et de la Coordination de l'aide au développement et Monsieur Gilbert KABANDA, Ministre de la Recherche scientifique et Innovation technologique.

A l'issue de leurs réponses, un débat est ouvert et les membres de l'Assemblée plénière expriment, notamment, les préoccupations suivantes :

1. Préoccupations adressées au Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la coordination de l'aide au développement :

- la nécessité d'un recensement général de la population ;
- le besoin de procéder à l'évaluation et au suivi du programme de développement local des 145 territoires au vu de son faible taux d'exécution ;
- la violation de l'espace maritime congolais et l'arrestation des pêcheurs congolais par la marine ougandaise ;
- les inégalités constatées dans l'affectation des projets d'investissement aux provinces ;

- l'inadéquation entre le plan d'investissement, le cadre budgétaire et le Plan National Stratégique de Développement ;
- la nécessité de synchroniser les programmes de développement du Gouvernement central et ceux des Provinces ;
- la hauteur de la dotation du Ministère du plan et les mécanismes de décaissement de ses fonds ;
- l'adoption d'une politique d'exploration et de commercialisation des minerais;
- l'état des lieux des frontières de la RD Congo avec les pays voisins ;
- la position de la République Démocratique du Congo sur l'économie verte et numérique ;
- la construction des grandes infrastructures routières et ferroviaires pour désenclaver le pays ;
- l'état des lieux de l'Institut national de la statistique ;
- l'implication des acteurs locaux et des communautés locales dans le processus des plans de développement.

2. Préoccupations adressées au Ministre de la Recherche scientifique et innovation technologique

- les mesures préconisées pour épargner la ville de Goma des menaces des éruptions des volcans Nyiragongo et Nyamulagira ;
- le déficit de moyens permettant le bon fonctionnement de l'Observatoire Volcanologique de Goma et le paiement de la prime spéciale des agents ;
- la faible affectation des ressources à la recherche scientifique ;
- le niveau d'évolution du dossier d'acquisition d'un satellite par la République Démocratique du Congo ;
- la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique ;
- la viabilisation et la redynamisation des centres de recherche en République Démocratique du Congo ;
- le coût de la numérisation des données géographiques ;
- le renforcement des capacités des agents de l'Institut Géographique du Congo ;
- la nécessité d'actualiser les données géographiques ;
- les informations sur la supposée vente ou la location du siège de l'Institut Géographique du Congo et la nécessité de sécuriser son patrimoine ;
- la circulation de plusieurs cartes géographiques de la RD Congo ayant des données opposées voire contradictoires ;
- la nécessité de la démarcation des limites des provinces de la RD Congo ;
- la traçabilité des frontières de la RD Congo héritées de la colonisation.

Devant répondre à ces préoccupations, les membres du Gouvernement, suite à leur requête, obtiennent l'autorisation de revenir le lendemain pour y donner suite.

Sur ce, la séance est suspendue.

Il est 19 heures 53 minutes.

Fait à Kinshasa, le 09 décembre 2024

La Rapporteuse,
Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,
Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE